

Motion 1826

pour fêter dignement les 500 ans de Calvin en 2009

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant que :

- Calvin a profondément marqué notre cité en y exerçant une influence aussi bien religieuse et morale que culturelle et politique ;
- l'anniversaire des 500 ans d'une personnalité aussi liée à Genève, qui a permis à Genève d'acquérir une aura internationale en marquant l'histoire du christianisme, mérite d'être fêté dignement ;
- le Musée international de la Réforme, lieu de mémoire vivante de la Réforme et de réflexion sur l'avenir du protestantisme, souhaite offrir à Calvin les honneurs qui lui sont dus pour cet anniversaire par l'organisation d'une exposition ;
- cette célébration ne manquera pas de susciter l'intérêt de tous les Genevois et d'attirer l'attention sur cette commémoration et sur Genève bien au-delà de nos frontières,

invite le Conseil d'Etat

au vu de l'importance de cet événement pour notre cité, de prévoir lors de l'élaboration du budget 2009, une participation financière pour les événements culturels de la commémoration.